

## 6- LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

Les pièces à joindre impérativement à la demande de paiement :

**Le dossier de demande de paiement dûment complété, daté et signé, ainsi que ses annexes datées et signées également :**

L'annexe 1 : Formulaire Région de demande de paiement de subvention

L'annexe 2 : Tableau des indicateurs

L'annexe 3 : État récapitulatif des dépenses

L'annexe 4 : Tableau des ressources

L'annexe 5 : Tableau des frais de personnel

**Les pièces comptables permettant de justifier les dépenses** (en fonction de la nature des dépenses de l'opération ; excepté pour les dépenses qui ont fait l'objet de la procédure des coûts simplifiés le cas échéant) ou des pièces équivalentes de valeur probante.

**Les pièces permettant de justifier l'acquittement des dépenses.**

**Les pièces attestant de la réalité de l'opération** (en fonction de la nature des dépenses de l'opération) **et les livrables concernés :**

- Compte-rendu de réunion, rapports, études, photos de l'investissement
- Pour les formations : feuilles d'émargement,
- autre(s) pièce(s) (à préciser)

**Les pièces attestant des réalisations et/ou des résultats obtenus de l'opération** conformément aux dispositions de la convention.

**Les pièces attestant du temps de travail déclaré (feuille de temps et justificatifs).**

**Les pièces relatives aux marchés.**

**Les pièces relatives aux cofinancements :**

- Les justificatifs signés des cofinanceurs si non produits lors du dépôt du dossier de demande ;
- L'état récapitulatif des cofinancements perçus visé par le comptable public pour les bénéficiaires publics, ou par le commissaire aux comptes (*modèle en annexe*) pour les bénéficiaires privés, ou un extrait des relevés bancaires faisant apparaître les ressources correspondantes.

**Les états récapitulatifs des recettes nettes perçues, le cas échéant.**

**Les pièces relatives à la publicité : photos, Cdrom, articles de presse, etc.**